



Délibération n° 14

Conseil Municipal du Lundi 12 février 2018

Direction des Services Techniques

Domaine de compétence :
3.5 Autres Actes de Gestion du Domaine Public

Le Lundi 12 Février deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
06/02/2018

Membres présents : 29

Membres ayant donné pouvoir : 4

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 14/02/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Angélique COUSIN, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Joël DACHICOURT à Monsieur Christian RAMET, Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Stéphane SAGNIER à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Madame Monique VAMBRE.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 33

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet : Désaffectation et déclassement d'un véhicule de transport en commun (32 places) de marque Iveco

Rapporteur : Monsieur Lucien Bonvoisin, Adjoint

Synthèse de la délibération :

Désaffectation et déclassement d'un véhicule de transport en commun de marque Iveco

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles du Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant :

Que le véhicule de transport en commun (32 places) de marque Iveco, immatriculé BD-477-HT mis en circulation le 31/10/2006, ayant 168 276 kms, affecté au service Transport du Centre Technique Municipal, a été remplacé par un bus 59 places de marque Fast depuis janvier 2018,

Que ce véhicule n'a donc plus d'utilité pour la commune,

Que ce bien mobilier aura dès lors comme destination la vente en l'état.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de désaffecter le véhicule cité, qui ne sera plus utilisé, de le sortir de l'inventaire de la commune et d'autoriser sa mise en vente au plus offrant.

La délibération est adoptée par 33 voix pour.

Vu pour être affiché le 14 Février 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20180212-DI14-120218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2018